

Calais le 9 Mars 1898.

Messieurs Cartailhan,

Quasi-tôt après avoir reçu votre lettre, j'en suis empressé d'écrire à M. Raoul Vital Lataste, beau frère du regretté A. Meynier, pour avoir des renseignements précis. Voici sa réponse que je vous transmetts fidèlement : " En réponse à votre amicale lettre du 28 février, j'ai la satisfaction de vous dire que la collection de mon beau-frère Meynier est telle qu'il l'a laissée. Il n'est nullement question de la vendre - Je crois même savoir que mon beau-frère a exprimé le désir sur son testament que sa collection soit donnée au Muséum de Bordeaux. Elle appartient à ses filles, mes nièces, Marie et Georgette qui la laissent intacte dans le même appartement où leur père l'a placée et dans le même arrangement ».

Vous voyez d'après cela qu'il n'y a heureusement rien de fondé dans les renseignements qui vous ont été donnés et que la collection loin d'avoir été profanée est respectée par les héritiers de M. Meynier.

Je vais exécuter à votre intention les dessins de bracelets dont j'ai parlé et vous donnerai quelques indications

sur les haches que je possède - Les
bracelets me semblent intéressants en ce
qu'ils forment un anneau complet,
sans solution de continuité. D'ailleurs
vous saurez mieux en juger d'après
les dessins que d'après une description
qui n'en donnerait qu'une vague
idée - Je possède également deux
celles haches en Silex et un couteau
qui a une vingtaine de centimètres
de long environ.

Je suis toujours dans l'attente
d'une situation - Il faut avoir une
sai robuste force pour patienter en
attendant des jours meilleurs -

Recevez Monsieur Cartailhac
l'expression de mon profond respect.

G. Labrousse